

UNIVERSITÉ
LIBRE DE
BRUXELLES



Guide
de l'étudiant·e

Faculté de Droit et de Criminologie

2020-2021



informations
générales



Faculté de Droit et de Criminologie

Guide de l'étudiant·e

Année académique 2020-2021



Faculté Droit
& Criminologie

Table des matières

Premiers pas en Faculté	5
Le mot de la Doyenne.....	6
Le mot du Président de l'école des Sciences criminologiques Léon Cornil.....	8
Le mot du Président du Jury de la 1 ^{re} année du grade de Bachelier.....	10
Organisation de la Faculté.....	12
Pour vous aider	17
Quelques tuyaux	18
L'aide à la réussite en première BA Droit.....	20
Le plan Langues	21
Le calendrier académique	22
La Bibliothèque de droit	24
Foire aux questions	26
Le campus du Solbosch	30
Les organes étudiants de la Faculté	33
Le Bureau étudiant.....	34
Le Cercle de Droit	35
Les Nouvelles.....	37
ELSA	38
L'ADBr.....	40

Remarque générale : dans certains articles de ce guide, l'utilisation des termes est épïcène, c'est-à-dire que les termes sont utilisés au masculin uniquement pour fluidifier la lecture.



Premiers pas en Faculté

Le mot de la Doyenne

*Chères étudiantes,
Chers étudiants,*

Dans cette année un peu particulière, vous vous engagez dans des études de droit ou de criminologie, que vous avez librement choisies, influencé-e-s peut-être par un idéal, un projet professionnel, voire une série télévisée.

Quelles que soient vos raisons, vous découvrirez les fondements du droit et de la criminologie, et vous apprendrez petit à petit leurs codes, leurs logiques, leurs pratiques.

Vous apprendrez notamment que le droit n'est pas exactement ce cadre fixe, ce point de référence que vous vous étiez peut-être imaginé. C'est aussi un objet social au cœur de rapports de pouvoir, un enjeu de langage et un miroir de nos sociétés, de leur histoire et de leur avenir. Le droit est un peu partout dans la vie quotidienne, sans que nous en ayons conscience, mais il intervient aussi dans des circonstances exceptionnelles qui le mettent sur le devant de la scène.

Vous percevrez peut-être aussi que la délinquance est plus complexe que le sens commun se la représente généralement et que la question criminelle, au cœur des études de criminologie, interroge les frontières de la normalité et de la déviance, tout comme elle rappelle que l'État peut se saisir du champ pénal pour mener sa politique.

Vous découvrirez également que les usages et fonctions du droit dépendent pour beaucoup des acteurs qui s'en saisissent. Il peut aussi bien être un outil de conservation, de stabilité, qui permet de préserver un ordre établi, que s'avérer un instrument de transformation, d'émancipation et même de lutte. Il peut tout autant être mobilisé au service d'une cause juste qu'instrumentalisé à des fins lucratives. Le droit ne sert pas seulement à protéger des victimes, mais aussi à défendre des individus, quels que soient leurs actes et leurs parcours. Le droit peut en outre, en fonction des circonstances, servir la répression ou produire de l'exclusion.

Votre passage par la Faculté de droit et de criminologie marquera, pour la plupart d'entre vous, votre entrée dans la vie adulte et, une fois diplômé-e-s, vous engagera intellectuellement et socialement.

Plus d'une centaine d'enseignants et de chercheurs, dont de nom-

breux professionnels du droit et de la criminologie (avocats, magistrats, notaires, etc.), auront pour mission de vous accompagner dans ce parcours. Les conditions particulières de la rentrée 2020, alors que la crise du COVID-19 n'est pas terminée, demanderont à toutes et tous de s'adapter, d'être parfois inventifs. Cette crise et ses conséquences pourront aussi faire l'objet d'une réflexion critique dans le cadre de l'enseignement : nos libertés sont-elles en danger dans cette crise ? Les pouvoirs exceptionnels mettent-ils à mal l'État de droit ? Quel impact le travail à distance a-t-il dans le fonctionnement de l'administration ou des tribunaux ?

La Faculté de droit et de criminologie cultive à la fois cet enseignement tourné vers la pratique et le sens critique, fruits de son histoire. Cette histoire a commencé en 1834 avec la naissance de l'Université libre de Bruxelles, et la Faculté se sert de cette histoire comme d'un tremplin vers l'avenir. Son enseignement n'est pas seulement technique : les savoirs professionnels que la Faculté de droit et de criminologie dispense aux milliers d'étudiant-e-s, venus de Belgique et de l'étranger, sont complétés par les sciences sociales et la philosophie. Ses méthodes d'enseignement ne sont pas figées, mais sans cesse renouvelées grâce à diverses innovations pédagogiques, comme les cliniques du droit par exemple.

Le droit et la criminologie sont en outre à l'aube de grands bouleversements, induits notamment par la mondialisation qui brouille les frontières, par la concurrence normative, jouée en particulier par les normes économiques qui régulent de plus en plus nos vies, ou encore par le développement des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle.

La Faculté de droit et de criminologie rencontre donc un double défi : transmettre la connaissance du droit positif, dans laquelle s'enracine toute pratique juridique, et adapter celle-ci aux enjeux futurs, auxquels seront inévitablement confronté-e-s les étudiant-e-s.

Le droit et la criminologie de demain, pour une grande part, seront ce que vous en ferez. C'est un défi pour vous mais aussi pour nous qui devons vous transmettre des savoirs et vous donner les moyens de voler de vos propres ailes.

Je vous souhaite déjà, au nom de la Faculté de droit et de criminologie, une belle année académique.

Pr. Julie Allard
Doyenne de la Faculté

Le mot du Président de l'École des sciences criminologiques Léon Cornil

Chères étudiantes,
Chers étudiants,

C'est au nom de l'ensemble des membres de l'École des sciences criminologiques que j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue chez nous.

Dans le contexte actuel, les questions de sécurité, de déviance et de délinquance font plus que jamais l'objet de nombreux débats dans notre société. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles vous vous êtes orientés vers des études en criminologie. La criminologie se donne en effet pour objet différents aspects de la question criminelle et elle s'intéresse ainsi aux différentes formes de criminalité ou de déviance, au processus de criminalisation, au fonctionnement de la justice pénale, aux politiques criminelles et de prévention, ou encore aux pratiques de traitement des individus dits déviants. En raison de la complexité de cette question, notre Master en criminologie s'inscrit dans une pluridisciplinarité qui combine des approches sociologiques, psychologiques, historiques et juridiques et cela sous un angle de réflexion résolument critique, indispensable pour aborder un champ de connaissances caractérisé par des dimensions éthiques incontournables.

Le-la criminologue tente de comprendre la délinquance dans toute sa complexité, à distance des explications souvent réductrices véhiculées par les médias. Comme nous l'apprenons ensemble au fil du cursus, la délinquance est le produit d'un contexte social, politique et économique tout en venant s'ancrer dans la réalité quotidienne des individus. C'est dans cette perspective que notre formation se caractérise par un intérêt constant pour les nombreuses questions d'actualité, pour les pratiques des différents acteurs de terrain et pour la recherche scientifique, tant appliquée que fondamentale.

Vous bénéficierez dans notre école de l'encadrement scientifique riche et varié des membres du centre de recherches Pénalité, sécurité & déviances, mais également de l'expérience de nombreux professionnels de terrain issus de différents domaines concernés par la criminologie. La plupart de nos cours sont complétés par des séances de travaux pratiques, des visites d'institutions et des séminaires vous permettant d'approcher, en plus petits groupes, des situations concrètes ou des questions théoriques pointues.

Les études en criminologie durent deux ans et sont organisées uniquement au niveau du Master. Nos étudiant-e-s viennent tant

des Hautes écoles que de différents baccalauréats universitaires, principalement en sciences humaines et sociales. Certains ont également eu accès à notre Master, sans diplôme préalable, mais en faisant valoriser leur expérience professionnelle ou personnelle dans un domaine touchant à la criminologie. De ce fait, nos étudiant-e-s ont souvent des parcours préalables très diversifiés (assistant-e social-e, éducateur-riche spécialisé-e, psychologue, sociologue, juriste, politologue, policier-e, etc.), ce qui enrichit beaucoup les discussions et les nombreux travaux d'équipe.

Dans le 1^{er} bloc de cours, vous bénéficierez de cours spécialisés visant la compréhension du crime, du criminel et de la criminalité ainsi que l'étude de la réaction sociale à la délinquance. Ces cours sont quasi systématiquement accompagnés de séances de travaux pratiques. Vous devrez aussi choisir entre deux finalités : la finalité spécialisée qui vise à former des criminologues de terrain et la finalité approfondie orientée vers la recherche scientifique.

Dans le 2^d bloc, outre la réalisation d'un stage professionnel et d'un mémoire, vous aurez le choix de composer votre programme en sélectionnant six cours parmi une offre de cours diversifiée. Enfin, si vous le souhaitez et que vous répondez aux conditions d'accès, il vous sera possible de bénéficier d'une bourse d'échange pour aller passer un quadrimestre chez nos partenaires étrangers (Université de Montréal, Université de Lausanne, Università di Bologna, etc.) ou chez nos partenaires flamands (VUB, UGent).

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'intégrer professionnellement des domaines aussi variés que la police, l'aide ou la protection de la jeunesse, l'administration pénitentiaire, la défense sociale, le secteur associatif travaillant auprès de publics vulnérabilisés, les politiques urbaines de prévention et/ou de sécurité publique, le secteur des assurances, de la sécurité privée et des entreprises, l'exécution de mesures judiciaires ou encore l'aide aux victimes. Si le cœur vous en dit, une carrière de chercheur dans un centre universitaire ou autre peut aussi être envisagée.

Pour terminer, j'aimerais partager avec vous la joie d'appartenir à une école à taille humaine qui compte moins de deux cents étudiants et qui bénéficie d'une équipe pédagogique (professeur-e-s et assistant-e-s) disponible et dynamique. Comme pour toutes les études universitaires, il vous sera, bien entendu, nécessaire de vous organiser et de travailler régulièrement, mais notre but est aussi de favoriser les contacts diversifiés et de qualité avec nos étudiant-e-s, dans le respect mutuel et la convivialité.

À très bientôt,

Pr. Dominique De Fraene
Président

<http://crpsd.ulb.ac.be>

Le mot du Président du Jury de la 1^{re} année du grade de Bachelier

Vous le souhaitiez depuis toujours ou vous avez longuement hésité et fait votre choix au dernier moment, mais vous avez tous ici choisi d'entamer des études de droit.

Je vous en félicite vivement!

Ce sont des études passionnantes, qui débouchent sur un diplôme de valeur solide et ouvrent la porte à des professions formidables dans et par-delà le domaine juridique.

Dès cette première année, vous allez donc commencer à vous former au droit et à vous immerger dans cette langue étrangère, d'autant plus étrange qu'elle semble à première vue si proche du français ordinaire.

L'étude du droit est bien sûr celle des règles et des institutions qui organisent la vie sociale. Elles se présentent aux nouveaux venus comme des constructions imposantes, souvent compliquées, parfois énigmatiques. Ces monuments, nous n'allons pas nous contenter de les contempler de l'extérieur, comme la pyramide de Gizeh ou de lointaines constellations célestes. Nous allons au contraire vous embarquer sur le grand navire du droit et vous montrer comment fonctionne la salle des machines afin que vous puissiez à votre tour, le moment venu, le faire avancer pour défendre les projets, les causes et les valeurs qui vous sont chers.

Cette approche pragmatique, que nous pratiquons depuis longtemps à l'ULB et qui est connue sous le nom d'« École de Bruxelles », a formé des générations d'étudiants, dont beaucoup sont devenus par la suite de grands praticiens du droit et des acteurs engagés dans la vie sociale.

Mais si le droit est une activité passionnante, sa maîtrise exige de la discipline et beaucoup de rigueur. À l'instar de la pratique des arts martiaux, le juriste en herbe ne pourra se lancer victorieusement dans l'arène judiciaire et les autres enceintes où le droit se fait, qu'après s'y être préparé par des enseignements approfondis, de longues heures d'études solitaires et de multiples exercices pratiques.

La première année du bachelier constitue à cet égard un défi particulier car l'étudiant doit prendre le rythme, la mesure et l'habitude de l'effort qu'exige cet apprentissage.

Durant cette première année, vous commencerez à vous former au droit et à sa méthode, mais aussi vous vous initierez aux autres sciences sociales : l'économie, la sociologie, la psychologie, l'histoire et la philosophie.

Pourquoi ? Parce que le droit n'est pas un empire isolé. Il est complètement immergé dans la société et dans le monde. Rien d'humain ne lui est étranger et ne peut donc demeurer étranger au juriste.

Bienvenue en 1^{re} année de bachelier en droit!

Au travail!

Pr. Benoît Frydman

Président du Jury de 1^{re} année du grade de Bachelier

Organisation de la Faculté

Les principaux organes

• La Doyenne

La Doyenne (Mme Julie Allard) est la plus haute autorité de la Faculté. Elle est chargée de la surveillance immédiate de l'enseignement, de la recherche et de l'administration. Elle est secondée par le Vice-Doyen (M. Jérôme de Brouwer) et par le Bureau facultaire. La Doyenne est aussi chargée, en première instance, des questions de discipline.

La Doyenne et le Vice-Doyen sont issus du corps académique de la Faculté. Ils sont élus par le Conseil facultaire, pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

• Le Conseil facultaire

La plupart des décisions au sein de la Faculté sont prises par un organe collégial appelé Conseil facultaire.

Celui-ci se compose des membres du corps académique (les professeurs) et des représentants du corps scientifique (les assistants), du corps étudiant (les délégués du Bureau Étudiant) et du personnel administratif. Il élit en son sein, à la majorité simple et au scrutin secret, le Doyen, le Vice-Doyen, le Secrétaire académique et le Secrétaire académique adjoint.

• La Commission spéciale

Celle-ci a une compétence exclusive au niveau facultaire en matière de nomination, de promotion et de renouvellement de mandat du corps académique.

Sa compétence s'étend également aux changements d'attribution et au retrait d'enseignement visant les membres de ce même corps.

• Le Bureau de la Faculté

Composé de représentants des divers corps composant la Faculté : académique, scientifique, étudiant et personnel administratif, technique et de gestion.

Le Bureau statue notamment, par délégation des Commissions de Jury, sur les demandes individuelles des étudiants comme les dispenses de TP.

Le Bureau prépare les séances du Conseil facultaire. Il statue en premier ressort sur les différends d'ordre académique. Dans tous les cas de figure, le Conseil facultaire ratifie, à sa plus proche séance, les délibérations du Bureau.

• Le secrétariat

La Doyenne est aidée dans la gestion de la Faculté par un ensemble administratif composé d'un secrétariat académique et d'un secrétariat "étudiants", coordinateurs de tous les actes administratifs officiels.

Il est l'instrument de liaison quotidienne avec tous les organes de l'Université.

Il est divisé en deux sections : Bacheliers et Masters

- Le **secrétariat Bacheliers** vous accueille le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et le mardi de 14 h à 16 h, ainsi que sur rendez-vous.
- Le **secrétariat Masters** vous reçoit le lundi et le vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30, ainsi que le mardi et le jeudi de 13 h à 16 h. Rendez-vous possible.
- Pour le **Master en criminologie**, Mme Laëtitia Laville vous reçoit sur rendez-vous : Laetitia.Laville@ulb.be ou 02 650 39 41.
- Pour les **Masters de spécialisation**, M. Guillaume Pietrons vous reçoit sur rendez-vous : guillaume.pietrons@ulb.be ou 02 650 39 34.

Les secrétariats étudiants se situent au niveau 1 du bâtiment H, dans le couloir qui mène au Janson.

Pour des problèmes plus spécifiques (règlements, procédures administratives, etc.), vous pouvez vous adresser à la Directrice de l'administration facultaire, Mme Chanel de Halleux, ou à son adjointe, Mme Jennifer Cornet, en prenant au préalable rendez-vous au secrétariat.

Par ailleurs, le site de la Faculté comporte un « Portail étudiant » contenant un maximum d'informations. Vous y trouverez les différents horaires, formulaires, règlements, catalogue des cours...

<https://droit.ulb.be/fr/navigation/portail-etudiant>

Organisation du secrétariat

<p>Chanel de Halleux DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION FACULTAIRE 02 650 39 39 – daf.droit@ulb.be</p> <p>Jennifer Cornet ADJOINTE DE LA DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION FACULTAIRE 02 650 49 44 – jennifer.cornet@ulb.be</p>	
<p>AFFAIRES ÉTUDIANTES Heures de réception : voir pg. précédente</p> <p>Guillaume Pietrons Accueil étudiants : cycle Bachelier et Masters de spécialisation, EBS. Local H.1 301A – 02 650 39 34 guillaume.pietrons@ulb.be</p> <p>Céline Laplanche Accueil étudiants : Master en droit. Dossiers d'admission : équivalences et Masters de spécialisation. Local H.1 306 – 02 650 60 65 celine.laplanche@ulb.be</p> <p>Nadine Ahishakiye Accueil étudiants : Master en droit. Local H.1 306 – 02 650 36 73 nadine.ahishakiye@ulb.be</p> <p>Laëtitia Laville Accueil étudiants : Criminologie. Sur rendez-vous uniquement. Local H.1 303 – 02 650 39 41 Laetitia.Laville@ulb.be</p> <p>Françoise Vanden Broeck Master de spécialisation en Droit européen. IEE - av. F.D. Roosevelt, 39 - 1050 BXL 02 650 30 93 – Francoise.Vanden.Broeck@ulb.be</p> <p>Audrey Simon TFE et stages (MA2). Relevés de notes en anglais (uniquement par e-mail) et diplômes (attention un délai de 6 à 8 semaines peut être nécessaire pour les relevés de notes antérieurs à 2014). Sur rendez-vous : 02 650 39 40 ou Audrey.Simon@ulb.be</p> <p>Valérie Thomas Doctorats, recherche scientifique. Local H.3 225 – 02 650 22 63 valerie.thomas@ulb.be</p>	<p>AFFAIRES ACADÉMIQUES Heures de réception : uniquement sur RDV</p> <p>Chantal Vanderwinkel COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE Secrétariat décanat, prix et élections facultaires. Local H.3 117 - 02 650 39 93 Chantal.Vanderwinkel@ulb.be</p> <p>Dominique Jacquemin Secrétariat décanat, gestion du cadre, ordres du jour des séances facultaires. Local H.3 117 - 02 650 39 94 dominique.jacquemin@ulb.be</p> <p>Isabelle Bettens Mobilité étudiante, Erasmus. 02 650 36 13 erasmus.droit@ulb.be</p> <p>Michaëlla Klein Gestion des horaires. Local H.1 215a – 02 650 49 43 sur RDV uniquement michaella.klein@ulb.be</p> <p>Laurent Dekeyzer Informatique administrative. H.1 101B - 02 650 45 83 Laurent.Dekeyzer@ulb.be</p> <p>Alexandre Spetschinsky Help Desk informatique étudiants. Local H.3 125 - 02 650 61 61 alexandre.spetschinsky@ulb.be helpdesk-droit@ulb.be</p> <p>Benjamin Lachterman Relations extérieures, relations avec l'enseignement secondaire, support aux Centres de recherche. Local H.3 124 - 02 650 40 97 benjamin.lachterman@ulb.be</p>

Évaluation des enseignements par les étudiants

L'évaluation institutionnelle des enseignements concerne de manière systématique tous les programmes de bacheliers et masters.

Deux campagnes par an sont organisées : la campagne de printemps pour les enseignements du premier quadrimestre et la campagne d'été pour les enseignements du deuxième quadrimestre et de l'année complète. Elles se font en ligne, à la fin de chaque période d'enseignement, après les examens.

Chaque étudiant remplit un avis pour chaque unité d'enseignement de son programme. Le questionnaire comprend quatre rubriques : l'organisation, c'est-à-dire le dispositif mis en place par le(s) titulaire(s), le déroulement, l'évaluation, et les prestations de chaque enseignant.

Cette procédure est importante à un double point de vue : premièrement, elle permet un « feedback » très utile pour les professeurs et assistants quant à l'organisation de leur(s) cours et travaux pratiques et, deuxièmement, elle entre en ligne de compte pour le renouvellement de mandats ainsi que pour les demandes de promotion.

Ces avis pédagogiques sont **strictement anonymes**. En effet, l'application d'enquête en ligne ne conserve aucun lien entre l'étudiant et ses réponses.

www.ulb.be/fr/qualite/l-evaluation-des-enseignements-par-les-etudiants

Organisation de l'Université

Retournez ce guide et rendez-vous à la page 13 au chapitre intitulé "L'organisation de l'ULB".



Pour vous aider

Quelques tuyaux

Activer votre NetID personnel

Tout étudiant (pré)inscrit à l'ULB reçoit une adresse e-mail délivrée par l'Université ainsi qu'un accès à toute une série de fonctionnalités décrites ci-dessous. Il est indispensable que l'étudiant active son NetID pour obtenir un accès aux canaux officiels de communication de l'Université que sont le portail MonULB, l'Université Virtuelle et son adresse électronique ULB.

Pour activer votre NetID, rendez-vous sur la page :

<https://idsapp.ulb.ac.be/pam/pamsignup.php?language=fr>

Le site Internet et son portail étudiant

Le "portail étudiant" est une page sur le site de la Faculté qui regroupe tous les services administratifs relatifs à vos études : <https://droit.ulb.be/fr/navigation/portail-etudiant>

Vous y trouverez, parfois après identification (NetId), toutes les informations indispensables à la gestion administrative et légale de votre vie d'étudiant :

- MonULB (www.monulb.be)
- Horaires des cours et des TP (<http://gehol.ulb.ac.be>)
- Formulaire et règlements
- Programme et catalogue des cours
- Foire aux questions (FAQ)

Veillez consulter très régulièrement les avis publiés dans MonULB : des avis d'annulation de cours peuvent nous parvenir la veille ou le jour même et ce n'est que par ce biais que vous en serez informés... et évitez ainsi un réveil matinal ou/et un déplacement inutile !

Par ailleurs, vous retrouverez sur le site toute l'actualité de la Faculté, de nombreuses offres d'emploi (juridiques, jobs étudiants) ou de stages, des infos diverses (Erasmus, aides à la réussite...).

L'application mobile étudiante "MonULB"

Gratuite et téléchargeable sur l'App Store et le Google Play Store, l'appli mobile MonULB permet notamment de consulter, de façon personnalisée, les horaires de cours et les annonces

facultaires, de recevoir ses notes d'examens dès leur publication, directement sur smartphone ou sur tablette. Parmi ses fonctionnalités, l'application MonULB offre également de vérifier l'état de son inscription à son programme d'études, d'accéder à diverses attestations (allocations familiales, transports en commun...), de consulter la liste de ses cours et horaires, ses résultats, ses groupes de TP, etc.

L'Université Virtuelle (UV)

<http://uv.ulb.ac.be/>

Espace virtuel indispensable servant de support à vos cours, l'UV rassemble documents, notes de cours, forums de discussion, tests en ligne, tutoriels multimédias... (NetID nécessaire).

Localisation des auditoires

www.ulb.be/fr/solbosch/plan-du-campus

La plupart des cours relatifs aux enseignements assurés par et pour notre Faculté sont dispensés dans les bâtiments H, J, U, A et K du campus du Solbosch (voir plan pages 30-31).

Chaque local est identifié par la lettre du bâtiment dans lequel il se situe, suivie de la lettre désignant la porte d'accès éventuelle, ensuite le niveau d'accès et enfin le numéro du local.

Certains locaux sont également désignés par un nom : Janson (J.1.206), Lameere (U.B2.252A), Chavanne (U.D.2.120), Guillissen (U.A.2.218)...

L'actualité de la Faculté sur les réseaux sociaux

Suivez les actualités de la Faculté (colloques, conférences, débats, publications) depuis votre compte Facebook ou LinkedIn.

www.facebook.com/DroitCriminologieUlb

www.linkedin.com/school/faculte-droit-criminologie-ulb/

COVID-19

Depuis mars 2020, suite à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, l'Université a dû prendre de nombreuses mesures ayant un impact important sur son organisation et la gestion de ses cours. Veuillez retrouver à cette adresse les dernières dispositions en vigueur au sein de la Faculté :

<https://droit.ulb.be/fr/covid-19-mesures-facultaires>

L'aide à la réussite en première BA Droit

Du fait des changements de rythmes et des volumes de travail importants, la première année à l'Université est souvent vécue comme une épreuve. Être étudiant-e, ça s'apprend ! Le **Service d'Accompagnement des Apprentissages (SAA)** de la Faculté soutient les étudiant-e-s dans le développement de leurs compétences tout au long de leur cursus.

Différents dispositifs sont mis en place au fil de l'année académique : des ateliers méthodologiques collectifs, des séances de guidance, un programme de tutorat, des blocus assistés et des simulations d'examens oraux.

L'accompagnatrice aux apprentissages, Ève Delvosal (eve.delvosal@ulb.be), reste par ailleurs à disposition des étudiant-e-s qui souhaiteraient être accompagné-e-s individuellement et aborder leurs difficultés en toute confidentialité.

Toutes les informations et outils d'apprentissages sont disponibles sur l'Université Virtuelle (SAA Droit). Des conseils, astuces et rappels sont également publiés sur la page Facebook du service tout au long de l'année académique.

<https://www.facebook.com/SAADroitCriminologie/>

Le plan Langues

ULB Langues est le centre interfacultaire d'enseignement des langues de l'Université. Son enseignement se concentre sur l'apprentissage de l'anglais et du néerlandais pour les étudiants spécialistes d'autres domaines (intracurriculaires). Le Centre dispense également des cours de français langue étrangère pour tous les étudiants non francophones (réguliers et Erasmus ; extra-curriculaires) souhaitant/devant apprendre cette langue (langues.ulb.be/en/french-classes).

Pour soutenir l'ensemble des étudiants de l'Université dans leur apprentissage de ces trois langues, ULB Langues propose également des cours de soutien (extra-curriculaires et non-crédités) en collaboration avec l'école de langues F9, Languages in Brussels (langues.ulb.be/fr/f9).

Le Centre a aussi pour mission d'élaborer et de développer des méthodes d'apprentissage alternatives. Son dernier projet en date, PORTFOLIO, propose un apprentissage autonome de la langue en fonction des besoins de l'apprenant, et ce accompagné par l'un de nos professeurs. Ce programme innovant, ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire, sera réorganisé dès la rentrée 2020 pour l'anglais et le néerlandais comme dans l'édition précédente mais également pour le français langue étrangère ([Langues.ulb.be/portfolio](http://langues.ulb.be/portfolio)).

Rendez-vous sur langues.ulb.be pour en savoir plus sur tous les nouveaux projets et initiatives du Centre.

Contacts

Pour tous renseignements complémentaires

- Langues@ulb.be
- langues.ulb.be
- 02 650 20 12/20 08

Pour joindre vos professeurs de langues en Faculté de droit et de criminologie :

- Néerlandais : Laurent NICAISE (laurent.nicaise@ulb.be) ; Evie TOPS (etops@ulb.ac.be)
- Anglais : David BEST (davibest@ulb.ac.be)

Le calendrier académique

(approuvé par le Conseil facultaire du 4 juin 2020)

1^{er} quadrimestre

Début des cours	lundi 14 septembre 2020
Fin des cours	samedi 19 décembre 2020
Vacances de Noël	du lundi 21 décembre 2020 au samedi 2 janvier 2021
Examens de janvier 2021	du lundi 4 au samedi 23 janvier 2021
Semaine de détente	du lundi 25 au samedi 30 janvier 2021

2^e quadrimestre

Début des cours	lundi 1 ^{er} février 2021
Mardi gras	mardi 16 février 2021
Vacances de printemps	du lundi 5 au samedi 17 avril 2021
Fin des cours	samedi 8 mai 2021
Blocus	du lundi 10 au samedi 15 mai 2021

1^{re} session

Début des examens	lundi 17 mai 2021
Fin des examens	samedi 19 juin 2021
Défense des TFE MA	du lundi 21 au mercredi 23 juin 2021
Période de délibération	du lundi 28 au mercredi 30 juin 2021
Inscription à la 2 ^{de} session	du jeudi 1 ^{er} au dimanche 4 juillet 2021

2^{de} session

Début des examens	lundi 9 août 2021
Fin des examens	samedi 4 septembre 2021
Défense des TFE MA Droit	lundi 6 et mardi 7 septembre 2021
Défense des TFE MA Criminologie	du 2 au 8 septembre 2021
Période de délibération	du mercredi 8 au vendredi 10 septembre 2021



La Bibliothèque de droit

Située au cœur du bâtiment H, au premier étage, la Bibliothèque de droit deviendra rapidement un outil fondamental pour vos études. Vous y trouverez tout ce qu'un étudiant en droit recherche :

- Ses collections couvrent tous les domaines du droit, tant belge que français, européen ou encore international public et privé. Elles comprennent aussi du droit comparé et certains ouvrages et revues de différents pays du monde. Elle veille à suivre au plus près l'actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale.
- Un accès à des ressources électroniques comme des bases de données juridiques ou des périodiques en ligne. Sans compter l'ensemble des sites juridiques accessibles sur le Net.
- Un vaste espace de travail : une grande salle de lecture dans sa partie centrale, un « séminaire » où vous pourrez accéder aux revues de l'année en cours, ainsi que des zones cloisonnées spécifiquement consacrées aux travaux de groupes (dont une nouvelle salle de travail collaboratif, permettant l'affichage sans fil sur grand écran, au départ de votre portable personnel, tablette ou smartphone) ;
- Des PC vous permettant d'accéder à Internet et aux ressources juridiques électroniques. Équipés des outils bureautiques nécessaires, ils vous permettent également de réaliser vos travaux écrits, à la condition de sauvegarder votre travail sur une clé USB avant de quitter le PC.
- Un local comportant 4 copieurs multifonctions (photocopies, scans et impressions) ;
- Un accès Wi-Fi vous permettant d'utiliser votre propre PC portable ;
- Le système Affluences (application à télécharger gratuitement sur son smartphone : www.affluences.com) permet de connaître en temps réel le taux d'occupation de la bibliothèque (utile notamment en période de blocus). L'application permet également de réserver la salle de travail collaboratif.

Les horaires

Parfaitement adaptée à vos cycles de travail, la Bibliothèque de droit distingue trois périodes dans votre année universitaire :

- Durant la période des travaux pratiques, la bibliothèque ouvre ses portes en semaine, de 9 h à 20 h, et le samedi, de 10 h 30 à 17 h 30 ;
- En période d'examens, la bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 20 h ;
- En période de vacances, la bibliothèque reste accessible tous les jours de la semaine, de 9 h à 17 h.

Initiation

Parce que l'utilisation d'un outil aussi riche et complexe qu'une bibliothèque n'est pas une chose innée, une initiation à l'utilisation de la bibliothèque et des ressources juridiques informatisées est organisée pour l'ensemble des étudiants de première année. Celle-ci intervient dans le cadre du cours de Méthodologie juridique, sous forme de cinq séances de TP obligatoires.

La Bibliothèque de droit en quelques chiffres...

- 1 600 m² d'espace dédié à la consultation, la lecture, la recherche, l'étude... ;
- Plus de 60 000 livres en libre accès, dont près de 1 500 nouveautés par an ;
- Près de 600 périodiques juridiques, sous format papier ou électronique.

bib.ulb.be/version-francaise/navigation/bibliotheques/droit

Foire aux questions

Questions générales

- **Qu'est-ce qu'un crédit ?**

Les crédits prennent en compte la charge de travail réelle de l'étudiant. Ils recouvrent donc non seulement la participation aux cours magistraux, les travaux pratiques, les stages, les recherches mais aussi le travail personnel – en bibliothèque ou à domicile – requis pour la préparation des travaux et la réussite des examens. Une année d'études normale est constituée de 60 crédits.

- **Comment est constitué un cursus complet d'études de droit ?**

Le cursus est divisé en deux cycles. Le premier comporte 180 crédits et conduit au titre de Bachelier. Le second comporte 120 crédits et débouche sur le titre de Master. Soit 300 crédits au total, qui s'étalent, en théorie, sur 5 années d'études.

- **Y a-t-il une passerelle me permettant de passer des études de droit à celles de criminologie ?**

Oui, si vous êtes titulaire d'un grade de Bachelier en droit, vous aurez la possibilité de vous inscrire en 1^{re} année de Master en criminologie, moyennant le passage d'un programme complémentaire de maximum 15 crédits.

- **Quel est le taux de réussite en BA1 droit ?**

La 1^{re} année de Bachelier est sans conteste l'année la plus difficile, compte tenu du profond changement qu'elle implique pour l'étudiant, tant au niveau du volume des matières à appréhender qu'au niveau de la méthodologie de travail à acquérir. Le taux de réussite de cette année est en moyenne de 30 %, ce qui paraît faible. Statistiquement cependant, il est établi que parmi les 70 % des étudiants en situation d'échec sur les 2 sessions, 50 % d'entre eux ont une moyenne inférieure à 7/20. L'importance de ce dernier pourcentage signifie que soit l'étudiant n'a pas fait le bon choix et a abandonné en cours d'année, soit il n'a manifestement pas fourni le travail nécessaire pour réussir et/ou n'a pas utilisé le système de guidance mis à sa disposition.

- **Qu'est-ce qu'un doctorat ?**

Le Doctorat constitue le troisième cycle d'études universitaires menant au titre de docteur.

Il est composé de la formation doctorale, de l'élaboration et la rédaction d'une thèse de doctorat, et enfin, de la soutenance publique de la thèse de doctorat.

Les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat correspondent à au moins 180 crédits, acquis après une formation initiale d'au moins 300 crédits (grade académique de master). Parmi ces 180 crédits, 60 crédits doivent être acquis au cours de la formation doctorale. La validation de ces crédits est sanctionnée par un Certificat de formation à la recherche.

Les cours

- **Qu'est-ce qu'une Unité d'Enseignement (UE) ?**

Chaque cours est considéré comme une Unité d'Enseignement (UE), dont le poids est défini par multiple de 5 crédits. Les plus petits cours "pèsent" donc désormais 5 crédits.

- **Où puis-je trouver mes horaires, ainsi que le catalogue et les fiches de cours ?**

Les horaires de cours se trouvent sur GeHol (<http://gehol.ulb.ac.be/>), mais aussi depuis le site de la Faculté, dans le portail étudiant à l'adresse suivante : <https://droit.ulb.be/fr/navigation/portail-etudiant>

En suivant ce même lien, vous trouverez également le catalogue des cours (et les fiches de cours).

- **Qu'est-ce qu'un mnémonique ?**

C'est le code « technique » d'un cours. Vous le retrouverez dans de nombreux documents : horaires, programmes de cours, horaires d'examen... Exemples : DROI-C1001 (Introduction au droit), PHIL-C1001 (Philosophie)...

- **Est-ce qu'il y a des syllabus pour tous les cours ? Où me les procurer ?**

Il existe un syllabus pour la plupart des cours, mais ce n'est pas pour autant systématique. Il est donc vivement conseillé de se renseigner auprès de chaque professeur en début d'année, et quoi qu'il en soit, de suivre ses cours en prenant des notes ! Les syllabus seront, selon le cas, disponibles aux Presses Universitaires (PUB), au Bureau Étudiant Droit, ou encore, sur les pages de l'Université Virtuelle (UV) : <http://uv.ulb.ac.be/>

- **Est-on obligé de suivre les cours ?**

Non, mais votre présence est cependant vivement conseillée. La présence aux cours permet d'assimiler la matière et rend l'apprentissage moins ardu. Elle permet aussi d'identifier les points sur lesquels le professeur insiste, d'entendre de nouveaux exemples et de se rendre compte d'éventuelles lacunes ou incompréhensions.

La présence aux cours permet également, grâce à la prise de notes, de déjà vous aider à structurer la matière.

Par ailleurs, tous les cours ne disposant pas d'un syllabus, avoir ses propres notes s'avère être une condition essentielle à la réussite de l'examen.

Les travaux pratiques (TP)

- **Est-on obligé de suivre les travaux pratiques ?**

Oui. Contrairement au cours, l'étudiant doit jouer un rôle actif lors des TP. Les enseignants en charge des TP doivent pouvoir se faire une opinion quant à votre implication lors de ceux-ci, et suivre l'évolution de votre travail en cours d'année.

- **Combien de TP figurent au programme de BA1 ?**

Quatre : *Droit civil et fondements de droit romain, Histoire du droit et des institutions, Introduction au droit et Méthodologie juridique*. Pour le cours de *Nederlands*, des TP sont également prévus au second quadrimestre pour les étudiants ayant échoué l'examen en janvier.

En vous rendant sur la fiche de ces cours vous trouverez les informations pratiques concernant l'organisation des TP.

- **Doit-on s'inscrire aux travaux pratiques ?**

En BA1, l'inscription et l'attribution des groupes de TP se font automatiquement.

Pour les années suivantes, l'inscription se fait dans les semaines qui suivent le début du 1^{er} et du 2^e quadrimestre. Les étudiants en sont avertis par un avis dans

MonULB (www.monulb.be).

- **Si j'échoue à un TP, puis-je malgré tout passer l'examen dans cette matière ?**

Oui, mais la note de TP est reportée d'une session à l'autre. Seul l'examen peut être représenté.

Les examens

- **Dois-je m'inscrire pour passer mes examens ?**

Non pour les examens de première session.

Oui pour ceux de seconde session. L'inscription se fait directement en ligne (un lien sera mis sur la page d'accueil du site de la Faculté). En 2021, cette inscription devra se faire dès la fin des délibérations jusqu'au dimanche 4 juillet via MonULB.

Attention : en BA1, les étudiants qui souhaitent repasser leur examen d'*Introduction au droit*, de *Droit civil et fondements de droit romain* et/ou de *Psychologie* en juin doivent impérativement renoncer à leur note échouée de janvier, et ce, même s'ils avaient déposé une note de présence ou avaient été notés "absent". Cette renonciation, qui se fait via MonULB, vaut inscription pour repasser ces examens en juin.

- **Dois-je passer mes examens de janvier ?**

Pour les étudiants de BA1, la participation aux épreuves de 1^{er} quadrimestre est une condition d'admission aux autres épreuves de l'année académique.

- **À quelle condition se fait le passage de la première à la deuxième année de cours ?**

Les étudiant-e-s ayant acquis au minimum 45 crédits de BA1 sont autorisés à poursuivre leur cursus au-delà des 60 premiers crédits de Bachelier.

- **Quelle note me faut-il pour réussir un examen ?**

Il faut une note de 10/20 pour acquérir les crédits associés à un cours.

- **Puis-je renoncer à une note d'examen dans le but de l'améliorer à une session ultérieure ?**

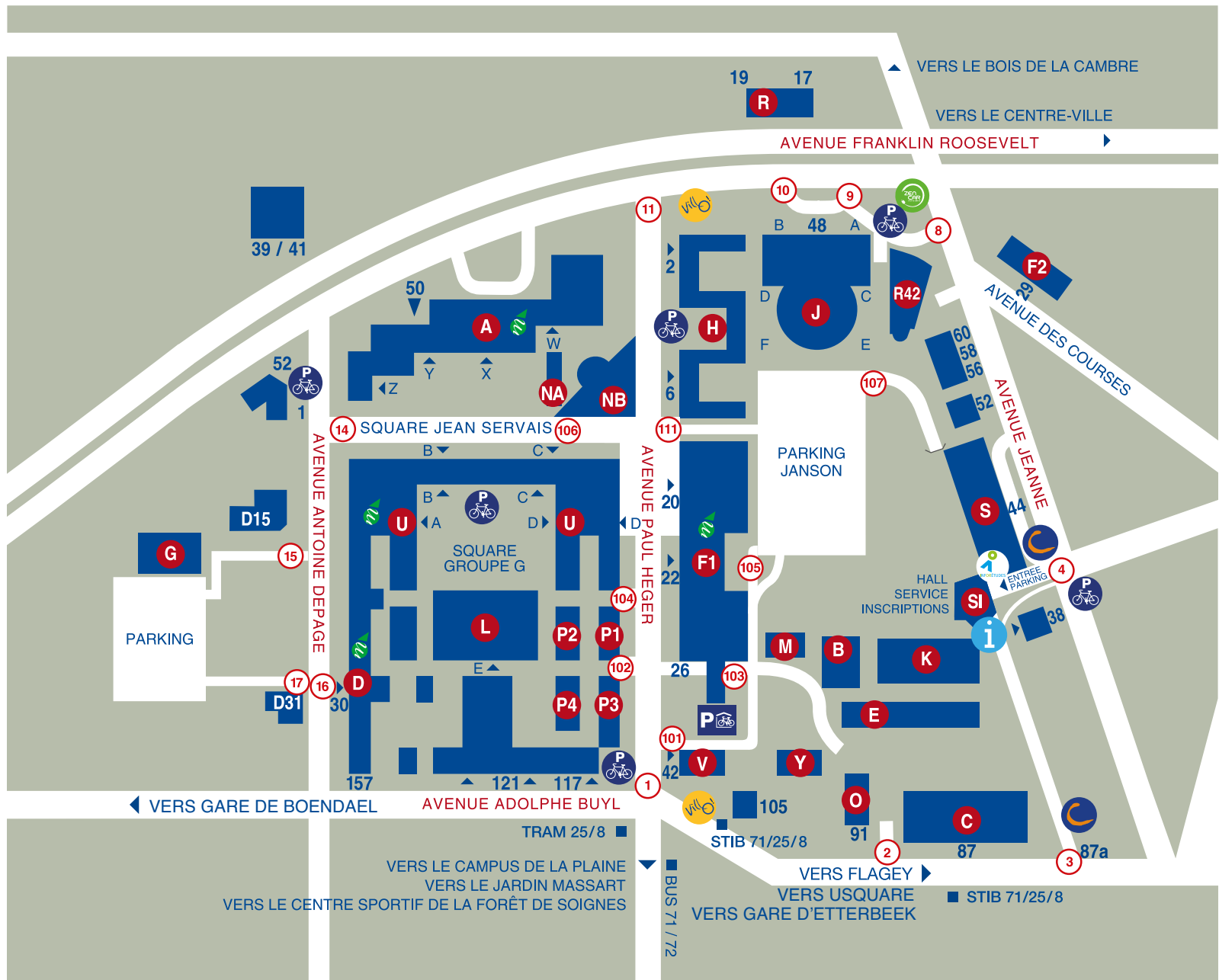
Oui, la possibilité existe. Mais la demande doit impérativement être faite directement au titulaire du cours, et ce, AVANT la délibération. Le titulaire n'a cependant aucune obligation de donner suite à cette demande s'il estime que ce faisant, il s'écarterait d'une pratique d'évaluation conforme à sa déontologie.

- **Où puis-je trouver plus de précisions sur les examens, les délibérations, les recours... ?**

Dans le "Règlement général des études" :

www.ulb.be/fr/documents-officiels/reglement-general-des-etudes

Le campus du Solbosch





Les organes étudiants de la Faculté

Le Bureau Étudiant

Cher apprenti juriste,

Nous te souhaitons la bienvenue dans la Faculté de droit et de criminologie, notre chère Alma Mater! Te voilà lancé dans un cursus de 5 années belles d'expériences, de découvertes et de nouvelles amitiés, au cours desquelles tu découvriras les joies de l'université. Au programme: les tables bancales du Janson, une multitude de locutions latines difficilement assimilables, ta première chute de tension en apprenant le prix des codes que tu devras te procurer chaque année, des pastiches de Proust en guise de certains syllabus ou encore de nombreuses migraines en essayant de comprendre le chapitre 8 du Précis de droit constitutionnel. Mais sois sans crainte! Le Bureau Étudiant sera là pour t'accompagner et t'épauler, et ce, tout au long de ton parcours.

Le Bureau Étudiant est l'une des trois principales associations de la Faculté de Droit et de Criminologie (les deux autres étant le Cercle de Droit et ELSA Brussels). Notre mission première est de faciliter le cursus universitaire de tous les étudiants de la faculté. À cet effet, notre conseil d'administration, composé de 18 administrateurs et épaulé de nombreux cooptés infailibles, met en place chaque année divers services à destination de tous les étudiants.

C'est ainsi que nous mettons à la disposition de tout le monde, dans le rez-de-chaussée du bâtiment H, une salle facultaire équipée d'un kicker, d'une machine à café, d'un micro-ondes mais surtout de confortables canapés sur lesquels tu pourras venir faire une sieste entre deux cours ou encore pleurer toutes les larmes de ton corps pendant la session d'examen.

Cette salle sera aussi l'endroit où tu pourras te procurer des syllabus et codes qui te seront nécessaires pour préparer tes TP et tes examens, mais également des pulls de la faculté. Des permanences sont tenues toutes les semaines et ce tout au long de l'année (hors périodes d'examens et de vacances académiques).

Nous organisons également diverses activités qu'elles soient festives, académiques ou encore culturelles. Ainsi, entre soirées de rentrée, drink de recrutement, parrainage social, jobdays, conférences, workshops, visites institutionnelles et culturelles, il y en aura pour tous les goûts!

Enfin, le Bureau Étudiant c'est également la délégation et une commission d'entraide sociale (CES). La CES est un projet qui

nous tient particulièrement à cœur et celui dont nous sommes le plus fiers. Elle a pour but d'aider les étudiants de la faculté qui se trouvent en difficulté, en leur apportant une aide avant tout humaine, mais également matérielle.

La délégation, quant à elle, est composée des représentants étudiants de la faculté qui sont élus chaque année à l'occasion des élections facultaires en décembre et dont la mission est de défendre les intérêts des étudiants auprès des instances facultaires.

Si tu souhaites en savoir davantage sur nos activités voire t'investir dans notre association et rejoindre notre équipe, n'hésite pas à consulter notre site internet (www.be-droit.be), nos pages Facebook (www.facebook.com/bedroit.ulb) et Instagram (@bedroit) ou à nous contacter directement via Facebook ou par e-mail (info@be-droit.be).

Au plaisir de te compter bientôt parmi nous,

Maha Mahmoud

Présidente du Bureau Étudiant de Droit et de Criminologie

Le Cercle de Droit

*Chères nouvelles étudiantes, chers nouveaux étudiants,
Chers membres et sympathisants du Cercle de Droit,*

Bienvenue à l'Université libre de Bruxelles et félicitations à vous pour avoir choisi la Faculté de Droit et de Criminologie.

Vous entamez dès aujourd'hui un nouveau parcours qui sera rythmé par de nombreux défis et épreuves dans notre environnement universitaire. Cela commence tout de suite par une rentrée académique un peu particulière mais que nous n'oublierons pas de sitôt! Sachez que le Prestigieux Cercle de Droit vous accompagnera tout au long de vos études pour faire en sorte que votre cursus se déroule pour le mieux.

En effet, le Cercle de Droit a pour but: de défendre au mieux les intérêts des étudiants en Droit en concertation avec les autres associations étudiantes de la Faculté et donc de vous représenter devant les autorités académiques et les milieux universitaires;

d'organiser des activités culturelles, folkloriques et de détente ; de concourir à la défense et à la promotion du principe du Libre examen ; et enfin, par plusieurs de nos activités, nous tenons à promouvoir la réussite académique et nous essayons de vous mettre en contact avec des professionnels du monde juridique afin que vous puissiez vous préparer au mieux à votre future vie professionnelle. Le Cercle de Droit est l'une des plus anciennes associations de cette Université, et sachez que nous mettrons toute notre expérience pour vous divertir lors de nos nombreuses activités ainsi que pour vous faire découvrir notre folklore étudiant et les joies diverses de l'Université.

Comme le dit un vieux dicton universitaire : « à l'ULB, il n'y a pas que les études et la guindaille, il y a aussi d'autres choses ». Le Cercle de Droit n'est bien sûr pas en reste et applique à la lettre ce proverbe étudiant. Nous organisons donc durant toute l'année des activités festives telles que le Bal, la soirée de rentrée, le parrainage social, des activités culturelles en tout genre (théâtre, expos, conférences, le Printemps de la Justice), des activités sportives telles les interfac, et bien évidemment, nos fameuses activités folkloriques telles que le baptême étudiant. De plus cette année vous aurez la chance de pouvoir assister à la Revue de la faculté de Droit qui n'a lieu qu'une fois tous les trois ans. Au final, un large panel d'activités qui vous permettront de vous relaxer après une bonne journée à la bibliothèque de Droit. Cette année, ce n'est pas moins de 30 délégués qui vous attendent. Chaque poste est assuré par des délégués de feu que vous aurez la chance de rencontrer tout au long de l'année. Ils seront ravis de vous accueillir dans notre sublime et fabuleux Préfabriqué Pourpre.

Surtout, ne vous en faites pas, cela n'a aucune importance si vous ne faites pas le choix de faire votre baptême. Nous sommes avant toute chose une association étudiante, et ce qui prime, c'est la fraternité !

Si vous souhaitez en savoir un peu plus sur notre association, nous contacter ou vous tenir au courant des informations relatives à nos événements, il vous suffira d'aller sur notre page Facebook ainsi que sur notre site internet. Nous sommes également sur Insta et Snapchat !

L'Université peut certes sembler être un chemin difficile d'accès et parsemé d'embûches mais c'est également le lieu où vous vivrez de très belles années avant vos vies professionnelles.

Alors profitez à fond et nous vous souhaitons le meilleur dans cette aventure que vous vous apprêtez à vivre. Nous espérons avoir éveillé votre curiosité et avons hâte de vous voir à nos prochains événements car vous aussi vous contribuez au prestige de notre cher Cercle de Droit.

À bientôt nous l'espérons !

Baptiste Moulin a.k.a. Tyrion

Président du Cercle de Droit de l'ULB

www.cerclodedroit.com

www.facebook.com/Cercle.Droit.ULB

www.instagram.com/cerclodedroit

cerclodedroit@gmail.com

Les Nouvelles

Journal indépendant de la Faculté de droit et de criminologie

Cher toi,

Si tu as ce guide entre les mains, c'est que tu as fait l'excellent choix d'intégrer la Faculté de Droit et de Criminologie de l'ULB. Nous te souhaitons donc la bienvenue ! Sans doute es-tu encore un peu perdu dans ce nouveau monde qu'est l'université. Afin de te sentir rapidement à l'aise dans ce nouvel environnement, rien de tel que de t'investir dans une ou plusieurs activité(s) extra-académique(s)... et pourquoi pas au sein des Nouvelles ? À l'origine, les Nouvelles n'étaient qu'un petit bulletin d'informations publié par le Cercle de Droit. Au fil du temps, celles-ci sont devenues un journal incontournable au sein de notre Faculté, et ce depuis plus de 50 ans ! Chaque année, notre petite équipe d'étudiants à la motivation et à l'imagination sans limite publie quatre numéros que tu pourras te procurer gratuitement sur le présentoir prévu à cet effet, à côté de la salle facultaire du Bureau Étudiant, au rez-de-chaussée du bâtiment H. À l'intérieur, tu trouveras de tout : des trucs et astuces pour survivre au sein de la faculté, des articles permettant de décrypter l'actualité d'un point de vue juridique, des interviews de tes professeurs chéris, mais également des billets d'humeur, des rubriques humoristiques, des jeux, etc. Tu l'auras compris : la ligne éditoriale du journal mêle à la fois les sujets sérieux à ceux plus légers mais ceci toujours sur un fond de droit. L'ULB étant l'université du libre examen, aucun sujet d'article n'est exclu d'avance, nous sommes ouverts à tous les débats. La liberté rédactionnelle est et restera toujours primordiale. Certaines rubriques du journal sont désormais incontournables :

- Les « jurisprudences » : une section qui décortique l'actualité et la vie facultaire avec humour et (im)pertinence, tou-

jours déclinée sous ses trois piliers (la Cour « accueille », « s'interroge » ou « rejette »);

- « *La déposition* » : une interview d'une personnalité liée au monde du droit ou à la Faculté;
- « *Le zapping facultaire* » : un récap teinté d'humour qui reprend tout ce qui a marqué la Faculté dans des formats originaux (montages, captures d'écran des groupes d'années, etc.);
- « *Les bons conseils* » : un article publié chaque année dans le tout premier numéro reprenant toutes nos astuces pour réussir ses études de droit ici à l'ULB;
- « *Les recalés au montage* » : une série de mêmes réalisés exclusivement par notre équipe de rédaction portant sur nos études ou sur la vie facultaire en général.

Les Nouvelles étant un journal conçu, écrit, corrigé, mis en page et distribué par les étudiants pour les étudiants, nous sommes constamment à la recherche de nouveaux rédacteurs motivés et enthousiastes. Alors si tu aimes écrire, corriger ou même caricaturer, n'hésite pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de t'accueillir au sein de l'équipe.

Ariane De Backer et Charline Delval

Rédactrices en chef

www.facebook.com/lesnouvelles
les.nouvelles@gmail.com

ELSA

Bienvenue à la Faculté de droit!

C'est parti pour 5 belles années (on l'espère) pendant lesquelles tu découvriras les joies et misères de la vie universitaire. Au programme : nouveaux amis, nouveaux cours, soirées, fous rires, blocus, larmes et plein d'autres belles choses. Pour découvrir ce nouveau monde, quoi de mieux que de t'inscrire dans l'une des associations que propose notre superbe faculté ?

Ça tombe bien : ELSA Brussels est là pour toi. ELSA (European Law Students' Association) est, comme tu l'auras compris, une association regroupant des étudiants en droit à travers toute l'Europe,

de l'Islande à la Russie. Il y a un groupe national ELSA dans 46 pays et chacun chapeaute ses délégations locales représentant les plus grandes universités du pays, comme, pour la Belgique, ELSA Brussels, Liège ou Antwerpen, pour ne citer qu'elles. Au total, ELSA regroupe plus de 50 000 étudiants à travers notre continent.

Mais concrètement, on y fait quoi ? Et bien, on ne sait pas par où commencer. Tu as toujours rêvé d'un Question pour un Champion version juriste ? Si oui, nous réalisons ton rêve en organisant chaque année notre très célèbre Question pour un Juriste auquel participent étudiants et professeurs ! Ce n'est bien sûr pas tout. Parmi nos activités figure également le Concours d'éloquence et de plaidoiries, pendant lequel les meilleurs orateurs de notre faculté viendront dévoiler leur talent au Palais de Justice face à un jury composé d'icônes du monde juridique.

Attention, ELSA, c'est aussi du sérieux. Tout au long de l'année, nous organisons diverses conférences sur des sujets d'actualité avec des invités d'exception, ainsi que plusieurs workshops pendant lesquels les étudiants peuvent en apprendre plus sur les choix de carrière et en discuter avec des spécialistes. Mais nous ne serions pas nous-mêmes sans nos super voyages. Chaque année, une nouvelle destination est proposée afin de visiter une nouvelle ville, apprendre sa culture, rencontrer les membres de l'ELSA local, y faire la fête avec eux et aussi visiter les institutions juridiques, parce qu'on est quand même en droit.

Ajoute à cela des brunchs (Halloween, Noël ou autre événement), des petites soirées par-ci par-là, de superbes rencontres, et tu obtiens l'association de tes rêves. En plus d'organiser une multitude d'activités, ELSA constitue le moyen parfait de se bâtir un vaste réseau de connaissances, te permettant ainsi d'élargir ton network non seulement dans les grandes universités belges, mais aussi européennes !

Séduit(e) par notre programme ? Alors rejoins-nous dans cette belle aventure ! Il te suffit pour cela de te rendre sur nos réseaux sociaux. Bien entendu, nous restons à ta disposition pour toute information complémentaire par mail (brussels@be.elsa.org) ou via Facebook (www.facebook.com/Elsa.Brussels/).

Au plaisir de bientôt te compter parmi nous,

Le comité d'administration 2020-2021

Mélissa, Jak, Valdrin, Alban, Pauline, Artuur, Eva et Célia.

L'ADBr

L'ADBr est l'Association des Anciens diplômés de la Faculté de Droit et de Criminologie de l'Université libre de Bruxelles.

Notre association s'occupe de réunir et de maintenir les liens entre tous les diplômés de la Faculté de Droit et de Criminologie mais pas seulement!

En effet, en notre qualité de « vieux » de la Faculté, nous aidons les autres associations de la Faculté (LSWR, Elsa, BE droit, Cercle, Quid, Les Nouvelles...) ainsi que la Faculté (Salle d'audience, cérémonie de remise des diplômes...).

Notre objectif premier est de proposer des activités culturelles (ou pas), d'ordre juridique (ou pas) à nos membres (Exposition Van Gogh, soirée dégustation Gin, conférence d'Alain Berenboom...).

Nous publions également l'ADBr Info, notre trimestriel, à destination de tous nos membres que vous pourrez trouver dans la salle facultaire!

En résumé, nous sommes là pour vous aider tant pendant vos études — nous travaillons actuellement à la mise en place de projets permettant d'aider les étudiants pendant leurs études — qu'après vos études au sein de la Faculté (recherches d'emploi, conseils...).

Pour le moment il est trop tôt en tant que nouvel étudiant pour envisager rejoindre les vieux mais il n'est jamais trop tôt pour venir nous rencontrer! Pour vous tenir informés de nos activités visitez notre site www.adbr-ulb.be ou notre page Facebook (on est vieux!!! — 29 ans en vrai pour ma part quand ce livret sortira — donc on n'est pas (encore) sur Instagram...).

Au plaisir de vous voir à l'une de nos activités!

Nathan Vanhelleputte Barcelona

Son Président (les vieux aiment bien les noms pompeux)

adbrulb@gmail.com

www.facebook.com/alumnidroitulb

www.adbr-ulb.be